



Comment le bogue de l'an 2000 peut-il perturber les voyages?

Il est difficile d'éviter l'utilisation des ordinateurs, surtout lorsque l'on voyage à l'étranger. L'industrie des transports fait en effet appel à l'informatique pour presque tout, qu'il s'agisse des systèmes de réservation, des horaires, de la facturation des vols, des systèmes de guidage ou du contrôle du trafic aérien.

Les systèmes de télécommunications et de transport, les services de police et médicaux, de même que l'alimentation en électricité et en eau pourraient être interrompus dans le pays où vous prévoyez d'aller. Il est également possible que votre compagnie d'assurances au Canada ne couvre pas les problèmes que vous pourriez rencontrer à l'étranger à cause du bogue de l'an 2000.

Par conséquent, si vous préparez un voyage à l'étranger, évaluez bien les répercussions possibles du bogue de l'an 2000 sur vos projets. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) est là pour vous aider — avant votre départ comme pendant votre séjour à l'étranger.

Soyez prêt. Prenez vous-même les choses en main en commençant par bien vous informer.



Où en sommes-nous ?

- Le problème du bogue de l'an 2000 ne connaît pas de frontières. Des experts internationaux sont en train de repérer les zones qui risquent de poser des problèmes, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement.
- Par exemple, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a rassemblé une série de rapports traitant des préparatifs au passage à l'an 2000, qui ont été effectués dans les aéroports, chez les transporteurs aériens et au sein des services de contrôle du trafic aérien de nombreux pays. Ces rapports seront bientôt accessibles au grand public sur le site Web de l'OACI à l'adresse suivante : <http://www.icao.int/y2k>

La section « Ressources d'Internet sur le bogue de l'an 2000 », ci-après, mentionne d'autres sites Web traitant du passage à l'an 2000 dans le cadre international.